

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille vingt-cinq, le lundi 23 juin à 20h00.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni Espace Robert Morange à ORADOUR-SUR-VAYRES sous la présidence de Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le 16 juin deux mille vingt-cinq.

Présents : Christophe Gérouard, Maryse Thomas, Patrice Chauvel, Agnès Varachaud, Jean-Pierre Pataud, Chantal Chabot, Jean-Pierre Charmes, Pierre Varachaud, Jean Maynard, Albert Viroulet, Patrick Chambord, Joël Vilard, Richard Simonneau, Thierry Dauchart, Josiane Lefort, Jean-Pierre Broussaud, Bernard Darfeuilles, Christian Vignerie, Chantal Robin, Bruno Grancoing, Philippe Lalay, Sylvie Germond, Pierre Hachin, Jérôme Suet, André Soury, Pascal Rampnoux

Pouvoirs : Charles-Antoine Darfeuilles pouvoir à Bernard Darfeuilles, Louis Furlaud pouvoir à Jean-Pierre Broussaud, Alain Duris pouvoir à Bruno Grancoing, Bertrand Jayat pouvoir à Christian Vignerie

Suppléants présents :

Secrétaire de séance : Jérôme SUET

Objet : Autorisation donnée à monsieur le Président de déposer des dossiers de demandes de subvention au titre du Programme National Pont et de la DETR 2026 : réfection du Pont de Château-Rocher.

Monsieur le Président explique que dans le cadre des travaux de voirie, et plus particulièrement de réfection des ouvrages d'art, la Communauté de Communes Ouest Limousin a choisi, en partenariat avec la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais de procéder à la réfection du Pont de Château-Rocher.

Ce dossier étant susceptible d'être subventionné à la fois à la DETR 2026, mais également au titre du Programme National Pont via le CEREMA, il est envisagé de déposer des dossiers de demandes de subventions au titre de ces deux programmes.

Le plan de financement de ce projet pourrait être le suivant :

BESOINS	HT
Frais d'huissier	300
Constat d'huissier	300
Frais d'AMO	2 680
Assistance à maîtrise d'ouvrage	2 680
Frais mission maîtrise d'oeuvre	4 100
• Relevé par scanner 3D FAro et relevé manuel complémentaire	
• Relevé des pathologies	
• Reportage photographique	
• Analyse des déformations sur le nuage de points	
• Rédaction d'un rapport de diagnostic	
• Repérage de désordres	

<ul style="list-style-type: none"> • Préconisations de réparation • Préconisations de confortement • Préconisation de Travaux divers et mesures conservatoires, (structure) • Préconisations d'investigations complémentaires <p>NOTA:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le client devra faire réaliser une étude géotechnique pour vérifier la capacité des assises de l'ouvrage. • Le diagnostic du BET HEMERY se limitera à la structure porteuse 	
Etude géotechnique	4 202
Bureau de contrôle	2 400
Frais travaux	55 642
Travaux, aménagement	51 142
Abaissement de l'étang privé (plan d'eau vidangé)	0
Abatage des arbres	4 500
TOTAL DES BESOINS	69 324

RESSOURCES	HT	
CEREMA		41 595
Subvention fond national des ponts	60,00 %	41 595
DETR CCPN		6 932
Subvention	20,00 %	6 932
DETR CCOL		6 932
Subvention	20,00 %	6 932
TOTAL DES RESSOURCES		55 459

TOTAL RESTE A CHARGE	13 865
-----------------------------	---------------

Pour mémoire, le reste à charge sera partagé entre les deux Communautés de communes, soit 6932,50 € par Communauté de communes.

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **AUTORISE** monsieur le Président à déposer auprès du CEREMA un dossier de demande de subvention au titre du Programme National Pont, dans le cadre de la réfection du Pont de Château-Rocher.,

- **AUTORISE** monsieur le Président à déposer, auprès de monsieur le Préfet de la Haute-Vienne, un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2026, dans le cadre de la réfection du Pont de Château-Rocher.

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire le
Le Président,

Le Président,

Christophe GEROUARD